COMMUNE de WINGEN
67510

In Winge isch immer ebs loos

AVIS A LA POPULATION

4 AOUT 2025

REUNION PUBLIQUE MARDI 19 AOÛT 19H00

*Présentation du livre **"In Winge isch immer ebs Loos"***

2ème livre sur Wingen qui fait suite au 1er livre édité en 2006 "Winge, unser Dörfel"

Venez nombreux découvrir cet ouvrage qui est le fruit de 2 années de travail !

MARDI 19 AOÛT 19H00 salle JEAN WEISBECKER

LOGEMENT COMMUNAL

La commune met en location un logement dans les combles de l'école primaire Simone VEIL de Wingen pour la fin du mois d'aout.

L'appartement de 46 m² est composé, d'une cuisine, d'une salle de bain avec WC, d'un salon et d'une chambre. A disposition d'une petite cave (type local à vélo).

Pour tous renseignements supplémentaires adressez-vous à la mairie.

VENTE DE BOIS

Il reste un lot de bois qui n'a pas été vendu suite à une rétractation.

Il s'agit de :

4 grumes de pin sylvestre = 2.53m3

5 grumes d'épicéa = 3.82m3

Total de 6.35m3 pour 317.50€ HT soit 381€ TTC

Pour plus d'information, merci d'appeler M. Oberlé Christian au 06.11.10.31.69

MARCHE GASTRONOMIQUE

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wingen organise la 16ème Randonnée Gastronomique Forêts et Terroir qui aura lieu le Dimanche 14 septembre 2025 (flyers d'inscription disponibles auprès de l'Amicale ou à la mairie).

Pour les personnes ne souhaitant pas marcher, nous vous informons qu'il est possible de prendre le repas de midi sous le chapiteau au parking du restaurant Billmann un flyer arrivera dans les boites aux lettres.

Collecte de pneus

du 23 au 27 septembre



Collecte réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace

Type de pneus acceptés :
Pneus propres, secs, avec ou sans jantes

Quantité autorisée :
- 4 pneus maximum par badge
- 2 badges par véhicules

(soit 8 pneus maximum par véhicule)

Conditions d'accès :
- Présentation obligatoire du badge d'accès en déchèterie
- 1 entrée décomptée par badge pour tout apport de déchet et/ou de pneus

Uniquement aux déchèteries de Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg et Woerth.

SMICTOM Nord Alsace

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site : www.wingen.fr.

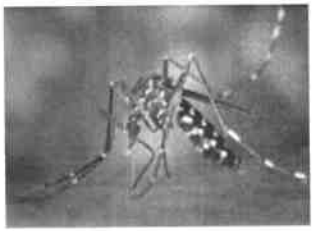
LE MAIRE

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR LIMITER SA PROLIFERATION !

Apparu dans le sud de la France en 2004, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé le Grand Est, en particulier le Bas-Rhin, en 2015. Fin 2024, il est présent officiellement dans 8 des 10 départements qui composent notre région.
La plupart des communes concernées sont en Alsace mais les grandes agglomérations de Reims, Metz, Nancy et Langres sont désormais concernées.

Les risques pour la santé et les nuisances augmentent en même temps que la présence de moustique tigre. La mobilisation de chacun est indispensable pour arrêter sa prolifération.

COMMENT RECONNAITRE UN MOUSTIQUE TIGRE ?



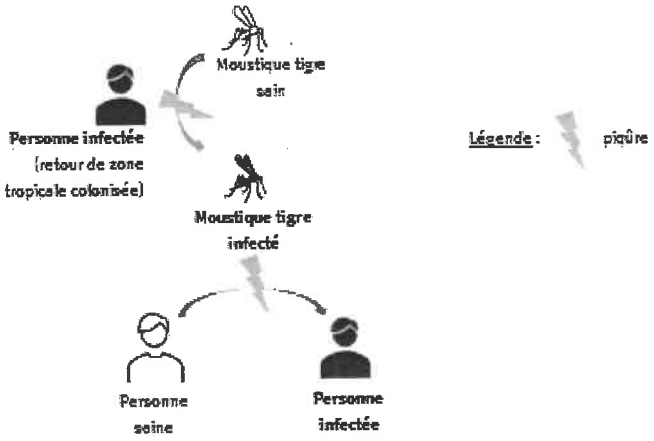
Taille : environ 5 millimètres (il tient dans une pièce de 1 cent)

Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : pique le jour / vit à proximité de son lieu de naissance / fait peu de bruit

EN QUOI LE MOUSTIQUE TIGRE CONSTITUE-T-IL UNE MENACE POUR LA SANTE ?

Au-delà des nuisances quotidiennes, le moustique tigre peut transmettre des maladies infectieuses par le biais de ses piqûres : c'est le cas des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.



Concrètement, **un moustique peut être infecté en piquant une personne qui s'est contaminée lors d'un voyage dans les zones tropicales où ces virus circulent activement**. Ce moustique peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne n'ayant jamais quitté l'Hexagone.

Pour en savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre, consulter le site de Santé publique France.

Avant de partir à l'étranger, consulter la page Moustique tigre et maladies vectorielles de l'ARS Grand Est.

OU TROUVE-T-ON LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre vit près des habitations.
Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants artificiels remplis d'eau (coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, plis des bâches, etc.). Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement.
Dans notre région, les femelles pondent **de mai à novembre.**

Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés chez vous ou chez vos voisins !
Le moustique tigre se déplace peu. Il reste dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

COMMENT AGIR POUR SE DEBARRASSER DU MOUSTIQUE TIGRE ?

Vider tout ce qui peut contenir de l'eau, c'est se garantir un été sans nuisance !
Pour en savoir +, consultez la page Moustique tigre et maladies vectorielles de l'ARS Grand Est.

CONTRIBUTION CITOYENNE : SIGNALEZ SA PRESENCE !

Le moustique tigre est très dynamique en Grand Est : de 94 communes colonisées en 2023, il touche 163 communes en 2024, soit une augmentation de 60% en 1 an.
Nous avons besoin de vous pour mieux surveiller sa présence. Vos signalements permettront de mettre en place des solutions adaptées pour éviter sa dissémination rapide à travers le territoire.

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :

Ensemble, adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique tigre !